

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.11.2022 Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 15.11.2022

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- . **1.1 Identificateur de produit**
- . **Nom du produit:** **Aquaplan - Repar' Asphalt**
- . **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **Emploi de la substance / de la préparation** Renovation asphalte.
- . **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- . **Producteur/fournisseur:**  
IKO nv - Aquaplan  
d'Herbouvillekaai 80  
B-2020 Antwerpen  
Belgium  
Tel.: +32 (0)3 248 30 00  
Fax : +32 (0)3 248 37 77  
E-mail: sds.europe@iko.com
- . **Service chargé des renseignements:** Centre Antipoisons
- . **1.4 Numéro d'appel d'urgence**  
Antigif Centrum België/Centre Antipoisons: +32 (0)70 245245  
Centre Antipoisons Paris : +33 (0)1 40 05 48 48  
FR - ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59  
Schweizerische Toxikologisches Informationszentrum: +41 (1) 251 51 51

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- . **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- . **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**  
Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- . **2.2 Éléments d'étiquetage**
- . **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant
- . **Pictogrammes de danger** néant
- . **Mention d'avertissement** néant
- . **Mentions de danger** néant
- . **Conseils de prudence** Tenir hors de portée des enfants.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- . **3.2 Mélanges**
- . **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- . **Composants dangereux:**

CAS: 14808-60-7	quartz (SiO <sub>2</sub> )	75-100%
EINECS: 238-878-4	substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	

- . **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

- . **4.1 Description des mesures de premiers secours**
- . **Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 2)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.11.2022 Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 15.11.2022

Nom du produit: **Aquaplan - Repar' Asphalt**

(suite de la page 1)

- . **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- . **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- . **Après contact avec les yeux:**  
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- . **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- . **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

### \* RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- . **5.1 Moyens d'extinction**
- . **Moyens d'extinction:**  
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec une mousse résistant à l'alcool.  
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- . **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**  
Pas applicable.  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **5.3 Conseils aux pompiers**
- . **Equipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- . **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Pas nécessaire.
- . **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- . **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir par moyen mécanique.
- . **6.4 Référence à d'autres rubriques**  
Aucune substance dangereuse n'est dégagée.  
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### \* RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- . **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.
- . **Préventions des incendies et des explosions:**  
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
- . **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- . **Stockage:**
- . **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**  
Stocker entre 5°C et 25°C.  
Ne travailler que sous aspirateur à fumée.  
Ne conserver que dans le fût d'origine.
- . **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

(suite page 3)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.11.2022 Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 15.11.2022

Nom du produit: **Aquaplan - Repar' Asphalt**

(suite de la page 2)

. **Autres indications sur les conditions de stockage:** Protéger contre le gel.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### . 8.1 Paramètres de contrôle

. **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

**CAS: 14808-60-7 quartz (SiO<sub>2</sub>)**

VLEP	Valeur à long terme: 0,1 mg/m <sup>3</sup> pour la fraction alvéolaire
------	---

. **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

#### . 8.2 Contrôles de l'exposition

. **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

. **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

. **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

. **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.

. **Protection des mains:**



Gants de protection

#### . **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

. **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

. **Protection des yeux/du visage** Pas nécessaire.

. **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### . 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

. <b>Couleur:</b>	Noir
. <b>Odeur:</b>	Caractéristique
. <b>Point de fusion/point de congélation:</b>	Non déterminé.
. <b>Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	>400 °C
. <b>Inflammabilité</b>	Non déterminé.
. <b>Point d'éclair</b>	251 °C
. <b>pH</b>	Non applicable.
. <b>Viscosité:</b>	
. <b>Viscosité cinématique</b>	Non applicable.
. <b>Dynamique à 20 °C:</b>	0 mPas
. <b>Solubilité</b>	
. <b>l'eau:</b>	Insoluble
. <b>Pression de vapeur à 20 °C:</b>	0,1 hPa

(suite page 4)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.11.2022 Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 15.11.2022

Nom du produit: **Aquaplan - Repar' Asphalt**

(suite de la page 3)

. <b>Densité et/ou densité relative</b>	
. <b>Densité à 20 °C:</b>	1,4-1,8 g/cm <sup>3</sup>
. <b>Caractéristiques des particules</b>	Voir point 3.
. <b>9.2 Autres informations</b>	Aucune autre information disponible.
. <b>Aspect:</b>	
. <b>Forme:</b>	Solide
. <b>Température d'auto-inflammation</b>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
. <b>Propriétés explosives:</b>	Le produit n'est pas explosif.
. <b>Informations concernant les classes de danger physique</b>	
. <b>Substances et mélanges explosibles</b>	néant
. <b>Gaz inflammables</b>	néant
. <b>Aérosols</b>	néant
. <b>Gaz comburants</b>	néant
. <b>Gaz sous pression</b>	néant
. <b>Liquides inflammables</b>	néant
. <b>Matières solides inflammables</b>	néant
. <b>Substances et mélanges autoréactifs</b>	néant
. <b>Liquides pyrophoriques</b>	néant
. <b>Matières solides pyrophoriques</b>	néant
. <b>Matières et mélanges auto-échauffants</b>	néant
. <b>Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau</b>	néant
. <b>Liquides comburants</b>	néant
. <b>Matières solides comburantes</b>	néant
. <b>Peroxydes organiques</b>	néant
. <b>Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux</b>	néant
. <b>Explosibles désensibilisés</b>	néant

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- . **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.2 Stabilité chimique**
- . **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- . **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- . **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.6 Produits de décomposition dangereux:**  
En cas de hautes températures, des produits de composition peuvent se produire tel de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- . **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- . **Toxicité aiguë**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Corrosion cutanée/irritation cutanée** nihil

(suite page 5)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.11.2022 Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 15.11.2022

### Nom du produit: **Aquaplan - Repar' Asphalt**

(suite de la page 4)

- . **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**  
Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
- . **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Mutagénicité sur les cellules germinales**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Cancérogénicité**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité pour la reproduction**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **Danger par aspiration**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- . **11.2 Informations sur les autres dangers**

- . **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- . **12.1 Toxicité**
- . **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- . **PBT:** Non applicable.
- . **vPvB:** Non applicable.
- . **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**  
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- . **12.7 Autres effets néfastes**
- . **Autres indications écologiques:**
- . **Indications générales:**  
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant  
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- . **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- . **Recommandation:** De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
- . **Emballages non nettoyés:**
- . **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

FR

(suite page 6)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.11.2022 Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 15.11.2022

Nom du produit: **Aquaplan - Repar' Asphalt**

(suite de la page 5)

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- |   |  |
|---|--|
| . 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification                            | Non classifié comme dangereux pour la réglementation des transports. |
| . 14.5 Dangers pour l'environnement                                     |  |
| . Marine Polluant:  | Non  |
| . 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur            | Non applicable.  |
| . 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI | Non applicable.  |

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- . 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
  - . Directive 2012/18/UE
  - . Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
  - . Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II
    - Aucun des composants n'est compris.
  - . RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
    - . Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)
      - Aucun des composants n'est compris.
    - . Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT
      - Aucun des composants n'est compris.
  - . Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues
    - Aucun des composants n'est compris.
  - . Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers
    - Aucun des composants n'est compris.
- . Prescriptions nationales:
  - . Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction
  - . Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57
    - Ce produit ne contient pas des SVHC.
- . 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- . **Contact:** sds.europe@iko.com
- . **Numéro de la version précédente:** 3
- . **Acronymes et abréviations:**
  - GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
  - EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

(suite page 7)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 15.11.2022 Numéro de version 4 (remplace la version 3)

Révision: 15.11.2022

**Nom du produit: Aquaplan - Repar' Asphalt**

(suite de la page 6)

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

**. \* Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR